

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE PERSONALISÉE D'EXPLOITATION
DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE

L'an deux mille vingt-trois et le 06 décembre à 17h00, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne 19600 NESPOULS - salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 29 novembre 2023.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président

CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Francis COMBY pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : 2023-40 – Admission en non-valeur des titres irrécouvrables et créances éteintes
RAPPORTEUR : M. Julien BOUNIE, Président

Madame la Trésorière de Brive informe qu'elle n'a pu recouvrer, malgré tous les moyens mis en œuvre, les titres, cotes ou produits détaillés ci-dessous :

Créances éteintes :

Pour le motif « Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ » :

- Titre 125 exercice 2021- AIRWAYS COLLEGE portant sur 1 pièce pour un montant global de 108,22 € (redevances aéronautiques)
- Titre 201 exercice 2021- AIRWAYS COLLEGE portant sur 2 pièces pour un montant global de 585,19 € (redevances aéronautiques)

Créances irrécouvrables :

Pour le motif « Poursuite sans effet » :

- 2021-T479 AERO CLUB GROUPE AIR portant sur 2 pièces pour un montant global de 20,94 €
- 2021-T328 AVPALN TROP SUPPORT portant sur 2 pièces pour un montant global de 213,95 €
- 2021-T539 GROSSGART Tom portant sur 2 pièces pour un montant global de 55,79 €
- 2021-T323 LUXEMBOURG AIR AMBU portant sur 2 pièces pour un montant global de 75,34 €
- 2021-T429 PARACLUB DE BRIVE portant sur 2 pièces pour un montant global de 0,18 €
- 2021-T532 PARIS FLIGHT TRAINING portant sur 2 pièces pour un montant global de 24,97 €
- 2021-T557 SWISS FLIGHT SERVICES portant sur 1 pièce pour un montant global de 0,50 €
- 2021-T529 TOUT AERO SAS portant sur 2 pièces pour un montant global de 24,97 €
- 2021-T542 VENTUS INTERNATIONAL portant sur 2 pièces pour un montant global de 264,61 €
- 2021-T402 VENTUS INTERNATIONAL portant sur 2 pièces pour un montant global de 281,81 €
- 2021-T404 VISTAJET portant sur 2 pièces pour un montant global de 159,85 €

- 2022-T134 EXECUJET EUROPE AS portant sur 2 pièces pour un montant global de 180,08 €
- 2022-T311 HARRISON Tim portant sur 1 pièce pour un montant global de 72,00 €
- 2022-T38 UNIVAIR AVIATION portant sur 2 pièces pour un montant global de 18,00 €

Les pièces sont annexées à la présente délibération.

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'admission en non-valeur de ces produits et les créances éteintes de manière à apurer les comptes de prise en charge des titres de recettes.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'accepter l'admission en non-valeur des titres irrécouvrables pour un montant total de 1 392,99 €, inscrits sur la liste n° 6219560112, et les créances éteintes pour un montant de 693,41 €.

Les crédits budgétaires nécessaires ont été prévus aux articles 6541 et 6542 lors du vote du budget 2023.

Nombre de membres en exercice :	8
Nombre de membres présents :	5
Nombre de suffrages exprimés :	5
Votes :	
Pour :	5
Contre :	0
Abstention :	0

Adopté à l'unanimité


Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,
Enregistrée en Sous-Préfecture le 07/12/2023
Publiée et notifiée le 07/12/2023

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 25/10/2023

019026 SGC BRIVE

23636 - REGIE AEROPORT BRIVE SOUILLAC

Exercice 2023

3 pièces présentes pour un total de 693,41

Nature Juridique	Exercice	pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société	2021	T-125	AIRWAYS COLLE	108,22	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société	2021	T-201	AIRWAYS COLLE	578,51	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société	2021	T-201	AIRWAYS COLLE	6,68	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
TOTAL					693,41	

EDITION HELIOS

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 25/10/2023

019026 SGC BRIVE

23636 - REGIE AEROPORT BRIVE SOUILLAC

Exercice 2023

Numéro de la liste 6219560112**26 pièces présentes pour un total de 1 392,99**

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Association	2021	T-479	AERO CLUB GROUPE AIR	14,18	Poursuite sans effet
Association	2021	T-479	AERO CLUB GROUPE AIR	6,76	Poursuite sans effet
Société	2021	T-328	AVPLAN TRIP SUPPORT	207,27	Poursuite sans effet
Société	2021	T-328	AVPLAN TRIP SUPPORT	6,68	Poursuite sans effet
Société	2022	T-134	EXECUJET EUROPE AS	5,63	Poursuite sans effet
Société	2022	T-134	EXECUJET EUROPE AS	174,45	Poursuite sans effet
Particulier	2021	T-539	GROSSGART Tom	6,76	Poursuite sans effet
Particulier	2021	T-539	GROSSGART Tom	49,03	Poursuite sans effet
Particulier	2022	T-311	HARRISON Tim	72	Poursuite sans effet
Société	2021	T-323	LUXEMBOURG AIR AMBU	69,77	Poursuite sans effet
Société	2021	T-323	LUXEMBOURG AIR AMBU	5,57	Poursuite sans effet
Association	2021	T-429	PARA CLUB DE BRIVE	0,01	Poursuite sans effet
Association	2021	T-429	PARA CLUB DE BRIVE	0,17	Poursuite sans effet
Société	2021	T-532	PARIS FLIGHT TRAINING	6,75	Poursuite sans effet
Société	2021	T-532	PARIS FLIGHT TRAINING	18,22	Poursuite sans effet
Société	2021	T-557	SWISS FLIGHT SERVICES	0,5	Poursuite sans effet
Société	2021	T-529	TOUT AERO SAS	18,21	Poursuite sans effet
Société	2021	T-529	TOUT AERO SAS	6,76	Poursuite sans effet
Société	2022	T-38	UNIVAIR AVIATION	6,76	Poursuite sans effet
Société	2022	T-38	UNIVAIR AVIATION	11,24	Poursuite sans effet
Société	2021	T-542	VENTUS INTERNATIONAL	6,76	Poursuite sans effet
Société	2021	T-542	VENTUS INTERNATIONAL	257,85	Poursuite sans effet
Association	2021	T-402	VENTUS INTERNATIONAL	275,05	Poursuite sans effet
Association	2021	T-402	VENTUS INTERNATIONAL	6,76	Poursuite sans effet
Société	2021	T-404	VISTAJET	5,63	Poursuite sans effet
Société	2021	T-404	VISTAJET	154,22	Poursuite sans effet
TOTAL				1392,99	